



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 54035

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants sur les enseignements qu'il a tirés, dans son domaine de compétence, de la présidence française de l'Union européenne lors du second semestre 2008, ainsi que sur les actions qui ont été initiées dans ce cadre et les premiers résultats obtenus.

Texte de la réponse

À l'occasion de la présidence française de l'Union européenne, le gouvernement français a été à l'initiative des « rencontres européennes de la mémoire » qui ont rassemblé, les 9 et 10 novembre 2008, à Mulhouse, les ministres en charge des anciens combattants de 21 États membres de l'Union européenne. À l'issue de ce séminaire, une déclaration européenne sur la mémoire partagée de la Première Guerre mondiale a été rédigée qui propose plusieurs axes d'actions communes visant à valoriser l'émergence d'une mémoire européenne. C'est ainsi qu'ont notamment été évoqués l'introduction de symboles européens dans les cérémonies mémorielles combattantes des différents pays européens (hymne européen, présence du drapeau européen), la nécessité de la transmission aux jeunes générations de l'histoire de la Première Guerre mondiale, le projet de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO des champs de bataille en Europe, la création d'un portail mémoriel européen sur Internet, le rapprochement des services gestionnaires des nécropoles militaires ainsi que la mise en chantier d'un réseau européen de veille et de vigilance sur la profanation et le vandalisme des lieux de mémoire. À la suite de ces rencontres, différents groupes de travail ont été créés. L'avancée des projets fera l'objet d'une communication lors des prochaines rencontres de la mémoire. Par ailleurs, dans le cadre des commémorations du 70e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale, le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants précise qu'il mettra en exergue, chaque fois que cela lui sera possible, l'importance de la construction européenne comme réponse aux divisions du passé, ainsi qu'il l'a fait lors de la cérémonie franco-allemande qui s'est déroulée à la nécropole de Notre-Dame-de-Lorette le 3 septembre 2009.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54035

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2009, page 6298

Réponse publiée le : 20 octobre 2009, page 9920